

**ARRETE N° 45 - 2015
PORTANT AUTORISATION
TEMPORAIRE
D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC**

**Installation d'une benne par l'entreprise NICOLLIN SAS
devant le 82 rue Jean Jaurès**

Le Maire de la Commune de MARBACHE,

- Vu les articles L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public reçue en mairie le 24 juin 2015 établie par **Monsieur Henry BERNIER, représentant Monsieur Michel MALISZ**, domicilié 82 rue Jean Jaurès à MARBACHE (54820), par laquelle il sollicite une autorisation pour l'installation d'une benne pour débarrasser les objets hétérogènes situés dans le jardin, par l'entreprise NICOLLIN SAS, représentée par Monsieur Frédéric BEGE sise 267 rue du Franclos à LUDRES (54710), du mercredi 1^{er} juillet 2015 au jeudi 2 juillet 2015,
 - Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité, de réglementer le stationnement pendant la durée des travaux,
- Pour permettre le bon déroulement de ces travaux :

ARRÊTE

Article 1^{er} : **Monsieur Henry BERNIER, représentant Monsieur Michel MALISZ**, domicilié 82 rue Jean Jaurès à MARBACHE (54820), est autorisé à faire installer une benne pour débarrasser les objets hétérogènes situés dans le jardin, par l'entreprise NICOLLIN SAS, représentée par Monsieur Frédéric BEGE sise 267 rue du Franclos à LUDRES (54710), **le stationnement sera donc interdit, devant le n° 82 rue Jean Jaurès, du mercredi 1^{er} juillet 2015 au jeudi 2 juillet 2015**

Article 2 : Pendant la durée des travaux, le chantier sera obligatoirement sécurisé et matérialisé par la société NICOLLIN SAS de LUDRES. Les règles de sécurité et d'accessibilité relatives à l'utilisation du domaine public devront être respectées.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Gendarmerie de FROUARD,
- La Brigade Intercommunale du Bassin de Pompey,
- La Communauté de Communes du Bassin de Pompey,
- La Société NICOLLIN SAS à LUDRES,
- Monsieur Henry BERNIER,
- Affichage.

MARBACHE, le 25 juin 2015

**Le premier Adjoint,
Henri CHARPIN**

